

Projet Pédagogique

Année Scolaire 2011/2012



Accueil de Loisirs

1, 2, 3 Soleil

10 allée des Marronniers 68680 KEMBS

Tél : 03.89.48.38.56

Fax : 03.89.48.47.62

Mail : 123soleil6@wanadoo.fr

Site : http://www.kembs.fr/vie_locale/le_centre_de_loisirs_4.php

Sommaire

1. <u>Le cadre</u>	p. 03
✓ La commune	
✓ Le centre	
2. <u>L'équipe pédagogique</u>	p. 04
3. <u>Les objectifs pédagogiques</u>	p. 06
✓ Les objectifs éducatifs de la mairie	
✓ Les objectifs pédagogiques de la structure	
4. <u>Les locaux</u>	p. 08
5. <u>La journée type</u>	p. 10
✓ Les mercredis et les vacances scolaires	
✓ En périscolaire	
6. <u>L'évaluation</u>	p. 14
7. <u>Conclusion</u>	p. 15

1- Le cadre

- **Commune**

La Commune de Kembs fait parti de la Communauté de Communes des Trois Frontières. Elle est située à environ 15 km de la Suisse, de l'Allemagne et de Mulhouse. Elle s'étend sur 8 km et possède plusieurs lieux-dits. La Commune compte 4 447 habitants (chiffres de 2010).

La commune possède des structures sportives, artistiques et culturelles.

La commune est constituée d'espaces verts (forêts, parcs, pistes cyclables...).

De nombreuses associations culturelles, sportives, de loisirs mais aussi de service et de solidarité sont implantées sur la commune (plus de 45 associations au total).

Le taux de chômage est de 4.2%, (moitié inférieur à la moyenne nationale) et la grande majorité des parents travaille et n'a pas autant de vacances que leurs enfants. L'accueil est donc une aide importante pour les familles puis qu'il est ouvert 51 semaines sur 52.

Cependant, cette structure tend à ne plus être qu'un simple moyen de garde mais un lieu de loisirs où les parents y déposent leurs enfants non pas par obligation mais comme pour tout autre loisir.

- **Accueil**

Nous sommes implantés au 10 allée des Marronniers à Kembs.

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) est un service de la Mairie de Kembs.

L'ALSH est financé en totalité par la mairie sauf les sorties pédagogiques qui, elles, sont financées par l'association 1, 2, 3 Soleil.

Cette dernière est un partenaire privilégié de l'accueil. Grâce à la subvention allouée par la mairie de Kembs, les cotisations versées par les parents ainsi que les bénéfices générés par différentes manifestations, l'association soutient les sorties des enfants.

La structure peut accueillir jusqu'à 150 enfants de 3 à 12 ans. D'une superficie d'environ 900 m², elle est entourée d'un grand parc d'un hectare ½ arboré de marronniers.

L'accueil est doté de locaux neufs et rénovés : bureau, hall d'accueil, salle de repos et bibliothèque, salles d'activités, vestiaires enfants et animateurs, salle animateur, buanderie, toilettes enfants et adultes équipés de WC handicapés, salle à manger pouvant être séparée en deux par un mur amovible, cuisine (équipée de poubelles réfrigérées, cellier...).

La structure est livrée par le traiteur « Les Petites Papilles » du collègue Don Bosco de Wittenheim. Afin de surveiller l'équilibre alimentaire des enfants, les repas proposés sont contrôlés par une diététicienne. Régulièrement, des réunions entre la direction du centre et le traiteur sont organisées afin d'établir des repas. Chaque semaine, différents aliments « BIO » sont inclus dans les repas.

2- L'équipe pédagogique

Composition de l'équipe :

- 1 directrice
- 1 directeur adjoint
- 1 responsable cuisine et assistante sanitaire
- 7 animateurs (dont 1 assistante sanitaire)
- 5 aides polyvalents sont présents uniquement les temps de midi en périscolaire, mais interviennent également en cas de besoin les mercredis ou pendant les vacances afin de renforcer l'équipe.

L'équipe pédagogique possède différents contrats :

- titulaire de la fonction publique
- contrat saisonnier temps plein
- contrat saisonnier à temps partiel

Rôle de la directrice et coordinatrice

- gérer l'équipe d'animation : établir les fiches de travail, les congés de l'équipe, le planning horaire de l'équipe
- faire le lien entre la mairie et l'accueil
- veiller au respect du projet pédagogique
- s'occuper des inscriptions des enfants, des listes quotidiennes des enfants, des dossiers d'inscription, etc.
- gérer le budget de l'accueil (achats pédagogiques, alimentaires, pharmaceutiques)
- suivre la fréquentation des enfants en élaborant des statistiques
- s'assurer du bon fonctionnement de la structure et de la diffusion des informations au sein de l'accueil
- réunir régulièrement l'équipe d'animation au complet ou par sous-groupes
- accueillir les animateurs stagiaires qui souhaitent effectuer leur stage pratique du B.A.F.A., CAP petite enfance...

Rôle du directeur adjoint

- seconder la directrice dans ses tâches quotidiennes et la remplacer dans ses fonctions en cas de besoin
- posséder un rôle pédagogique au sein de l'équipe : écouter, former, conseiller...
- s'occuper du bon déroulement du projet pédagogique
- établir un lien entre la direction et l'équipe d'animation
- s'assurer du bien-être de chaque individu (enfant et adulte)

Rôle de l'assistant sanitaire

- donner les médicaments aux enfants (uniquement sur ordonnance)
- prodiguer les premiers soins
- tenir le registre d'infirmierie
- vérifier le contenu des trousseaux de secours lors des sorties

Rôle de la responsable cuisine

- respecter les normes HACCP
- entretenir l'espace cuisine
- s'occuper de la gestion des goûters
- posséder le rôle d'assistant sanitaire pour la distribution des médicaments aux repas

Rôle des animateurs et aides polyvalents

- respecter et appliquer le projet pédagogique
- être **solidaire**, communiquer, respecter chacun (enfants et animateurs)
- proposer un **projet d'animation** :
 - préparer les activités
 - donner envie aux enfants de participer aux activités
 - mener les activités
 - évaluer chaque activité
- être un **exemple dans son comportement** : dialogue, vêtements, respect du matériel
- informer la direction des éventuels problèmes (enfants, matériel, locaux...)
- participer à l'entretien des locaux

Suivi des animateurs stagiaires

Un entretien avec le stagiaire est organisé par la directrice et son adjoint avant le début du stage ; ils lui présentent le projet pédagogique et lui font visiter les locaux tout en expliquant le fonctionnement de la structure.

Tous les documents nécessaires sont donnés au stagiaire ; projet pédagogique, fiches d'activités, règlement intérieur de l'ALSH, règlement du personnel et son planning.

Lors de cet entretien, ils lui font également part de leurs attentes :

- S'intégrer dans l'équipe
- Être capable de gérer un groupe d'enfants
- Proposer et mettre en place des activités

Pour cela, un animateur référent est nommé afin de l'accompagner durant son stage. Après 2, 3 jours, la directrice et son adjoint font une courte évaluation et demande au stagiaire son ressenti. Toutes les semaines a lieu une rapide évaluation jusqu'à son départ. Ceci permet au stagiaire de corriger ce qui ne va pas et à la directrice et son adjointe de le conseiller.

Enfin, qu'il s'agisse **des animateurs ou de la directrice**, tous doivent tout mettre en oeuvre pour assurer à l'enfant :

- sa **SECURITE physique et son bien être moral**. La notion de sécurité ne doit cependant pas devenir une phobie mais laisser place à l'épanouissement de chaque enfant.
- son **PLAISIR** de jouer dans un environnement adapté où il se sent bien
- son **EPANOUISSMENT personnel** afin qu'il puisse grandir sereinement

3- Les objectifs pédagogiques

Rappel des objectifs du projet éducatif du service ALSH de la mairie :

1. le respect du rythme de l'enfant
2. être à l'écoute de l'enfant
3. l'apprentissage, l'autonomie et la responsabilisation de l'enfant
4. la découverte, le plaisir, la curiosité de l'enfant

Les objectifs pédagogiques de la structure découlent du projet éducatif. Ils sont :

1. Le respect du rythme de l'enfant

Objectif général :

- Favoriser la mise en place des repères de l'enfant

Objectifs opérationnels et actions :

- Diviser le groupe d'enfants en plusieurs sous-groupes auxquels chaque animateur propose une activité selon l'âge, l'état d'esprit, l'envie des enfants
- Proposer une journée adaptée à l'enfant : un temps calme après le repas, des temps libres, des activités
- Créer des repères visuels dans l'accueil de loisirs surtout pour les plus petits et les nouveaux arrivants

2. Etre à l'écoute de chacun : enfants, animateurs et parents

Objectif général :

- Favoriser la création de liens entre enfants, animateurs, intervenants extérieurs et familles

Objectifs opérationnels et actions :

- Organiser des événements avec les parents : fête de fin d'été, halloween, Noël...
- Etablir des moments d'échange avec les enfants. Ils peuvent être formels comme le temps du repas ou informels tout au long de la journée.
- Créer des outils d'expression libre : boîte à idées, mur d'expression...
- Mettre en place des projets d'animation en commun

- Créer des partenariats :
 - ✓ Sur la commune avec le Conseil des Sages. Durant des années, des échanges intergénérationnels se font entre l'accueil, le Pfarrhüs (accueil de jour des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés)
 - ✓ A l'extérieur de la commune : avec d'autres accueils de loisirs, des associations culturelles, sportives...

3. L'apprentissage, l'autonomie et la responsabilisation de l'enfant

Objectif général :

- Accompagner l'enfant dans son épanouissement afin qu'il puisse grandir sereinement

Objectifs opérationnels et actions :

- Proposer des activités basées sur la solidarité :
 - ✓ Réaliser des jeux coopératifs
 - ✓ Réaliser des activités manuelles coopératives: décorer l'accueil de loisirs, préparer un événement...
- Proposer des activités pour responsabiliser l'enfant

4. La découverte, le plaisir, la curiosité de l'enfant

Objectif général :

- Donner envie aux enfants de participer aux animations
- Stimuler l'**imagination** des enfants avec des activités inventives et des histoires fictives
- Baser les activités et les échanges sur **le jeu** ; tous les moments passés avec les enfants doivent être ludiques

Objectifs opérationnels et actions :

- Sensibiliser les enfants à l'**écologie**
 - ✓ Observer et étudier la faune et la flore
 - ✓ Apprendre le cycle du recyclage des déchets
 - ✓ Entretenir le potager de l'accueil de loisirs
- Découvrir les **livres** de manière ludique
 - ✓ Etudier les différentes sortes de lectures : BD, contes, livres de cuisine...
 - ✓ Aménager le coin lecture
 - ✓ Proposer des activités variées autour du livre : lectures, grands jeux, contes animés, puzzles...
- Sensibiliser les enfants à la **gastronomie**
 - ✓ Cuisiner différentes recettes du monde
 - ✓ Cuisiner des recettes suivant la saison et les thèmes des activités
 - ✓ Ecrire un livre de recettes
- Eveiller les enfants à la **musique**
 - ✓ Ecouter les différents instruments de musique et apprendre à les reconnaître
 - ✓ Initier les enfants à différentes danses
 - ✓ Chanter différentes comptines et chansons

- Proposer des **activités physiques** aux enfants
 - ✓ Jouer à des sports collectifs et individuels
 - ✓ Étudier différents sports pratiqués dans le monde

4- Les locaux

L'accueil est aménagé pour accueillir les enfants, les parents, et les personnes à mobilité réduite.

Des locaux administratifs

- Le bureau de la direction
- Le hall d'accueil

Les vestiaires

- Le personnel bénéficie d'un vestiaire individuel ; hommes et femmes séparés
- Deux vestiaires pour enfants sont mis à leurs dispositions

La salle de repos

- Une salle de repos est mise à la disposition du personnel durant les pauses

La buanderie

- Elle est équipée d'un lave-linge et d'un sèche-linge

Les toilettes enfants

- Les toilettes ainsi que les lavabos sont adaptés à la taille des enfants
- Il y a de chaque côté des toilettes pour handicapé munies de douche

La cuisine

La cuisine est composée :

- D'un local pour la plonge
- D'un local poubelle (poubelles réfrigérées)
- D'un local plat témoin
- D'un cellier

La salle à manger

- D'une salle à manger
- Pour réduire le bruit et pour que les plus petits soient à l'aise, la grande salle peut être séparée par les parois amovibles

Les toilettes adultes

- Les toilettes femmes et hommes sont adaptées aux personnes à mobilité réduite

Les salles d'activités

- La salle d'activités permet aux enfants de découvrir et pratiquer des activités répondant à leurs besoins ; le mobilier est adapté à leur âge. Ils y trouvent une multitude de jeux de construction et société et de jouets.
- La salle d'activités des animateurs est utilisée pour la préparation des activités et aussi comme salle de réunion

La salle de repos et bibliothèque

- La salle de repos permet aux enfants de faire la sieste ; les lits sont rangés dans les armoires.
- Quand il n'y a pas d'enfants à la sieste, la salle sert d'espace calme et de bibliothèque ; les enfants peuvent y venir à tout moment, ils peuvent assister à la lecture de contes ou bien se retrouver entre eux.

5- La journée type

Mercredi et Vacances scolaires

MATIN

	7H00 – 9H00	
--	-------------	--

Accueil échelonné des enfants jusqu'à 9h00.

C'est un moment chaleureux et convivial. C'est aussi un moment où les enfants peuvent commencer la journée tranquillement : lecture, dialogue, jeux de société...

Un petit déjeuner est proposé aux enfants.

	9H00 – 9H15	
--	-------------	--

Regroupement des enfants et présentation des activités de la matinée

	9H15 – 11H15	
--	--------------	--

Participation des enfants aux différentes activités proposées par les animateurs.

Les enfants ont aussi la possibilité, s'ils le désirent de jouer seul.

	11H15 – 11H30	
--	---------------	--

Temps libre

Préparation pour le repas :

- retour au calme (chansons, lecture...)
- départ échelonné au WC (application des règles d'hygiène)
- départ pour la salle à manger

	11H30 – 12H30	
--	---------------	--

Déroulement du repas

Le repas doit être un moment de convivialité, d'échanges et d'apprentissage.

Mercredi et vacances scolaires

APRES-MIDI

	12H30 – 13H00	
--	---------------	--

Temps calme pour les plus grands et sieste pour les plus jeunes

	13H00 – 14H00	
--	---------------	--

Temps libre des enfants

C'est un moment où les enfants ont la possibilité de jouer entre eux ou accompagnés d'animateurs

C'est aussi un moment où les animateurs peuvent également repérer les enfants qui sont seuls et qui ont un problème d'intégration.

	14H00 – 14H15	
--	---------------	--

Regroupement des enfants et présentation des activités de l'après-midi

	14H15 – 16H00	
--	---------------	--

Participation des enfants aux différentes activités proposées par les animateurs

	16H00 – 16H30	
--	---------------	--

Le goûter est un moment important de la journée. En effet, à ce moment-là les enfants peuvent s'exprimer sur leur journée et faire un bilan sur les activités avec les animateurs

	16H30 – 18H30	
--	---------------	--

Les ateliers du soir sont les meilleurs moyens de proposer des départs de qualité auprès des parents. Chaque enfant a le choix de participer à une activité de son choix. Ce moment est un temps privilégié pour établir des liens entre les parents et la direction.

Périscolaire

	7H00 – 8H00	
--	-------------	--

L'accueil échelonné des enfants jusqu'à 8h00, est un moment chaleureux et convivial. C'est aussi un moment dont les enfants peuvent commencer la journée tranquillement : lecture, dialogue, jeux de société... Un petit déjeuner est proposé aux enfants s'ils le désirent.

	8H00 – 8H15	
--	-------------	--

Rangement des jouets et départ pour les écoles

	8H45 – 11H30	
--	--------------	--

Préparation des tables pour le repas du midi
Préparation des activités
Pause des animateurs

	11H30 – 11H45	
--	---------------	--

Préparation pour le départ des écoles : prendre les clés des écoles, les listes d'appel, les « stop école », le portable.

	11H45 – 12H30	
--	---------------	--

Départs pour les écoles et retours à l'accueil avec les enfants

	12H30 – 13H15	
--	---------------	--

Repas des enfants.

	13H15 – 13H30	
--	---------------	--

Les enfants peuvent participer ou non aux activités proposée par les animateurs

Périscolaire (suite)

	13H30 – 13H40	
--	---------------	--

Préparation pour le départ des écoles : prendre les clés des écoles, les listes d'appel, les « stop école », le portable.
Départs pour les écoles (attention compter les enfants)

	13H40 – 14H15	
--	---------------	--

Convoyage avec les enfants et retour au centre

	14H15 – 16H15	
--	---------------	--

Ménage de l'accueil
Pause des animateurs
Préparation des activités
Départ pour les écoles

	16H15 – 17H15	
--	---------------	--

Retour des enfants à l'accueil
Goûter des enfants

	17H15 – 18H30	
--	---------------	--

Les ateliers du soir sont les meilleurs moyens de proposer des départs de qualité auprès des parents. Chaque enfant participe ou pas à une activité de son choix. Ce moment est un temps privilégié pour établir le lien entre les parents et la direction.

	18H30 – 19H0	
--	--------------	--

Ménage et fermeture de l'accueil

6 - L'évaluation

❖ Avec les enfants

Régulièrement, les animateurs évaluent leurs activités en compagnie des enfants afin de prendre en compte leurs envies et leurs besoins. Cette évaluation est réalisée lors d'un jeu ou d'une discussion.

❖ Avec les animateurs

En équipe

- Pendant les périodes scolaires, une réunion est organisée une fois par semaine, elle dure environ 45 minutes. Pendant les vacances d'été, la directrice fait un bilan intermédiaire et fournit au fur et à mesure les informations aux animateurs.
- Un compte rendu de la réunion est rangé dans le classeur "réunions d'équipe" afin que le personnel puisse consulter les différentes informations.
- Les activités qui sont proposées les mercredis ou pendant les vacances sont discutées pendant les réunions hebdomadaires.
- Un bilan est réalisé après chaque période de vacances scolaires

Individuelle

- L'évaluation individuelle de chaque animateur s'appuie sur le projet pédagogique et le memento de l'animateur. Elle consiste à faire un bilan sur le travail global de l'animation et de le réorienter si besoin.
- Cette évaluation est également un moyen pour des animateurs de s'exprimer et de faire part de leurs remarques et suggestions.
- Ces évaluations sont bien planifiées en avance mais peuvent aussi se faire spontanément suivant les besoins et les demandes.

❖ Avec les parents

Les retours des parents sur les activités de l'accueil se font de façon informelle lorsqu'ils amènent où viennent chercher leurs enfants.

7 - Conclusion

Le Centre d'Accueil de Loisirs 1, 2, 3 Soleil est un lieu où les enfants viennent s'amuser, passer de bons moments ensemble, partager leurs expériences. Mais c'est aussi un endroit où l'on éveille et éduque les esprits, un lieu de socialisation, où les activités proposées visent à faire grandir l'enfant sur le plan personnel mais aussi sur le plan collectif, comme membre d'un groupe et d'une collectivité.

C'est ainsi en donnant la possibilité aux enfants d'être acteurs de leurs loisirs, tout en respectant les autres et en s'intéressant au monde qui les entoure, qu'ils apprendront à faire des choix, à prendre des décisions.

Cet accueil, agrandi et refait à neuf, est alors adapté pour passer des moments de détente et d'aventures où ils auront la possibilité de vivre leurs rêves.